

## Compte métaux précieux

Ce compte vous permet d'acheter, de vendre et de conserver en toute sécurité de l'or, de l'argent, du platine ou du palladium de façon virtuelle et flexible.

### Vos besoins

Vous êtes un client privé ou commercial et souhaitez négocier et détenir sous forme comptable des métaux précieux.\*

### Avantages

- Sécurité et flexibilité accrues dans le cadre du négoce
- Réalisation d'économies grâce à un cours plus favorable qu'en cas de négoce physique
- Pas de frais de livraison ni de poinçon
- Conservation en toute sécurité
- Pas de TVA\* sur les comptabilisations effectuées

### Conditions

- Pas d'impôt anticipé
- Ouverture de compte: gratuite
- Tenue de compte (cf. tableau): débit annuel des frais (au pro rata en cas de clôture en cours d'année). Le calcul s'effectue sur la base du solde moyen.

Métal précieux	Commission	Frais minimum
Or	0,3% par an	CHF 50
Platine	0,3% par an	CHF 50
Palladium	0,3% par an	CHF 50
Argent	0,6% par an	CHF 30

- Clôture de compte: gratuite
- Boucllement de compte: gratuit
- Frais de port: selon le tarif de la Poste

### Plus d'informations

[www.cler.ch/compte-metaux-precieux](http://www.cler.ch/compte-metaux-precieux)

\* Les comptes métaux précieux étant tenus sur une base exclusivement comptable, ils ne sont pas assujettis à la TVA. Une livraison physique à partir d'un tel compte n'est pas possible. Les conséquences fiscales de la détention de métaux précieux sous forme de prétentions à la livraison dans le cadre d'un compte métal dépendent de la législation fiscale du domicile de l'investisseur. La Banque Cler ne propose pas d'activité de conseil en la matière. Pour des renseignements de ce type, nous recommandons aux investisseurs, dont le domicile fiscal est à l'étranger, de s'adresser à leur conseiller fiscal.

Ces données revêtent uniquement une visée publicitaire.